

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 20 (1936)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

II<sup>e</sup> SÉRIE 20<sup>ME</sup> ANNÉE. — N° 1

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Janvier 1936

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50  
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

*Sheu! fugaces labuntur anni.  
[ Hélas! les ans s'enfuient ]*

## 1866-1936

Avec l'an nouveau, le "Rameau de Sapin" est entré dans sa 70<sup>ME</sup> année. Il est resté jeune.

Sa fidélité de ses abonnés, le dévouement de ses collaborateurs unissant leurs efforts aux nôtres en donnant le meilleur de leurs connaissances, les encouragements reçus, nous permettent d'aller allègrement de l'avant. — Nous les en remercions.

Colombier - Neuchâtel, 1 janvier 1936.

Les Rédacteurs.

## IN MEMORIAM

Rappelons en dernier hommage la mémoire de ceux de nos collaborateurs décédés au cours de ces dernières années:

Paul-Philippe Rollier,	ancien pasteur,	† à Auvernier en 1933.
Samuel de Perrot,	ingénieur civil,	" " Neuchâtel en 1934.
Henri-Alexandre Junod,	agent missionnaire,	" " Genève " "
Jean Belperrin,	membre du C. J.	" " Colombier " 1935
Edmond Lardy,	docteur en médecine	" " Bevaix " "
Alfred Matthey-Jeantet,	historien et botaniste	" " Baden " "
Charles-Alfred Michel,	conservateur au Musée d'Histoire,	" " Neuchâtel " "

## AU RAMEAU DE SAPIN.

---

Douce est la ligne ... des collines et des pentes  
Chères aux sapins jusqu'aux sommets lointains;  
Ces terres comme ondulées, calmes et charmantes  
Sont bien de nos Juras solides et sains.

Un lac immense étale sa majesté  
Brille et nous offre amicalement  
Une vaste, limpide et pure sérénité  
Comme le parfum céleste du firmament!

Nous devons à ces ondes ... Jurassiennes  
La naissance du Rameau de Sapin ... ,  
Et voici que l'on pense à des figures anciennes  
A des personnes connues pour semer le bon grain.

Elles ont fondé le bon petit Journal .  
Aimable et jeune ... à l'intention heureuse;  
Connaître l'âme des choses n'est point banal  
L'Ecole de la Nature est merveilleuse !

Ah! oui, je me souviens, je me souviens  
Avec ardeur on s'en faisait pas faute  
Ces collections! ... ce n'était pas des riens,  
Herbiers, fossiles jonchaient la chambre haute!

Et nous allions ... en clubistes intrépides  
Vers le mystère du bout secret des grottes  
Ramper, se tordre parmi les glaises humides  
Exterminant le fond de nos culottes.

Tout passe ... hélas! ... voici l'anniversaire,  
La Septantaine! Le Rameau vit toujours;  
Qu'il vive, prospère et devienne séculaire!

Adressons lui les vœux de nos amours!

*Épagnier 1 janvier 1936.*

*Louis Guillaume*

## LA BAIE D'AUVERNIER (1)

1876 - 1930.

(SUITE)

Gaillet gratteron, G. des marais, G. à fleurs jaunes - Valériane officinale - Scabiense colombarie - Anantie des champs - Eupatoire chanvrine - Paquerotte ou petite marguerite - Achillée millefeuille - Inule fausse conyae - Grande marguerite - Actémise Herbe de Saint-Jean - Sénéçon des marais - Centauree jacée - Chicorée sauvage - Salsifis des prés - Campanule à feuilles de raiponce. Siseron des haies, S. des champs - Hypericine - Molène blanche, M. noire - Linaire vulgaire - Mucelle noire - Héronique des champs - Menthe aquatique - Origan ou marjolaine sauvage - Calament des champs - Sauge des prés - Mélitte à feuilles de mélisse - Siere terrestre ou faux-lierre - Epiaire des forêts - Ballotte noire - Brunelle commune. - Bugle rampant, - B. de Genève - Verveine officinale - Primèvre à grandes fleurs, - P. officinale - Syonachie vulgaire - Grand plantain, P. lancéolé - Euphorbe petit cyprès - Patience à feuilles obtuses - Renouée des petits oiseaux - Grande ortie - Houblon grimpant.

Gymnadénie ou Orchis à long éperon - Epipactis des marais - Orchis des marais - O. à larges feuilles, O. maculé - Anacamptis pyramidal - Soroglosse bouquin - Aceras homme - pendu - Néottie à feuilles ovales - Iris faux - Acore - Tamier commun - Asperge officinale - Anthérie rameux - Ornithogale en ombelle - Ail à tête ronde - Muscari à grappes - Souet commun - Joncs - Choins - Carex ou Saiches - Graminées (citées précédemment).

Ajoutons encore quelques détails concernant des plantes ci-dessus énumérées.

Orchis des marais (*Orchis palustris*). Cette espèce s'est maintenue, depuis l'abaissement jusqu'en 1883/85 époque où nous la récoltons encore, puis elle disparut; en 1894, nous la retrouvons, ainsi que l'Orchis à larges feuilles; (*O. latifolia*), Orchis maculé (*O. maculosa*) et Gymnadénie à long éperon (*G. conopsea*). Actuellement ces orchidées sont devenues de nouveau rares dans cette région.

Luzerne falciforme (*Medicago falcata*); trouvée en été 1907 sur le talus du tramway Neuchâtel-Boudry, entre la Vigne-Ronde et le Creux des Grenouilles (Auvèrnie) et près des bords des Dames, sur la grève (Colombier).

Mélilot blanc (*Melilotus alba*), plante mellifère, d'abord abondante dans les endroits sablonneux, disparaît vers 1912.

Mélilot à fleurs jaunes (*M. officinalis*), espèce qui s'était, dès le commencement, bien développée, se raréfie chaque année.

Bunias d'Orient (1) (*B. orientalis*), plante d'origine étrangère, apparue spontanément dans les cultures sarclées des prés de Rense (elle s'y rencontre encore 50 ans plus tard). Je la cueille en 1887, dans la phragmitaie à côté du Sécheu elle y persiste, mal et méchamment jusqu'en 1914; à cette époque ces terrains furent transformés en jardins maraîchers.

Glaucière jaune (*Glaucium luteum*), citée par Godet dans les gravières des bords du lac, près du Bied (Colombier) nous n'avions jamais découvert cette plante rare dans cette région. Le 19. juin 1908, dans une tournée botanique le long de la grève du lac, en compagnie de ma

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N° 4, p. 41.

2) Voir: „Ram. de Sapin" 1894, p. 30: Bunias orientalis; Une visite de l'Orient, par V. Andreac.

classe, l'une de mes élèves arrive triomphante me montrer sa trouvaille, une forte glaucière, avec ses grandes fleurs jaunes et de longues siliques. La plante fut replacée au bon endroit, végéta quelque temps, puis disparut. Le lieu de la trouvaille se trouvait près des bains de Colombier, à moins de 10 minutes de la station citée par Godet. Depuis lors je n'ai pas <sup>retrouvé</sup> ce végétal dans ces parages.



Glaucière fleurie.

Iris faux-acore (*Iris pseudo-acorus*), assez commun dès 1880, puis diminu en nombre et finit par disparaître. Ses promeneurs archaïques les plantes en fleurs.

Dans la phragmitaie du Sécheu, en septembre 1922, je découvre une grande plante fleurie d'Achillée Herbe à éternuer (*Achillea ptarmica*), sans doute amenée là par les sauges de bois et le 27 octobre suivant, presque au même endroit, j'aperçois une magnifique plante, en pleine floraison, d'Aster à feuilles de saule (*Aster salignus*). Sa même cause peut expliquer la présence de ce végétal parmi les roseaux.

La Néottie à feuilles ovales (*Néottie ovata*) et l'Orchis homme-pendu (*Aceras anthropophora*) qui étaient apparus en nombreux spécimens, tôt après la mise à nu des grèves, puis avaient continué à se propager à l'orée de la phragmitaie, disparaissent (utilisation d'une partie de la grève pour place de jeu <sup>(1)</sup> ou transformation en jardin maraîcher <sup>(2)</sup>).

Lorsque la pinière (voir N° 4, 1935, p. 44) eut acquis un certain développement, apparut sous le couvert de ces conifères une forte poussée de Pyroles à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), formant durant la mauvaise saison un splendide tapis vert, d'où émergeaient en juillet les hampe florales portant les fleurs à la corolle d'un blanc rosé, cueillies par les enfants sous le nom de "muguet".

Cephalanthère blanc-jaunâtre (*Cephalanthera pallens*), cueilli un spécimen de cette orchidée, indigène en fleurs, le 25 juillet 1924, au coin du mur de la Vigne ronde (côté lac) et à peu de distance, j'identifie la Pulicaire dysentérique ou Fleuve de Saint-Roch (*Pulicaria dysenterica*).

Calamagrostide des rivages (*Calamagrostis littorea*), cette plante s'est bien propagée dans la région, principalement aux abords du Sécheu.

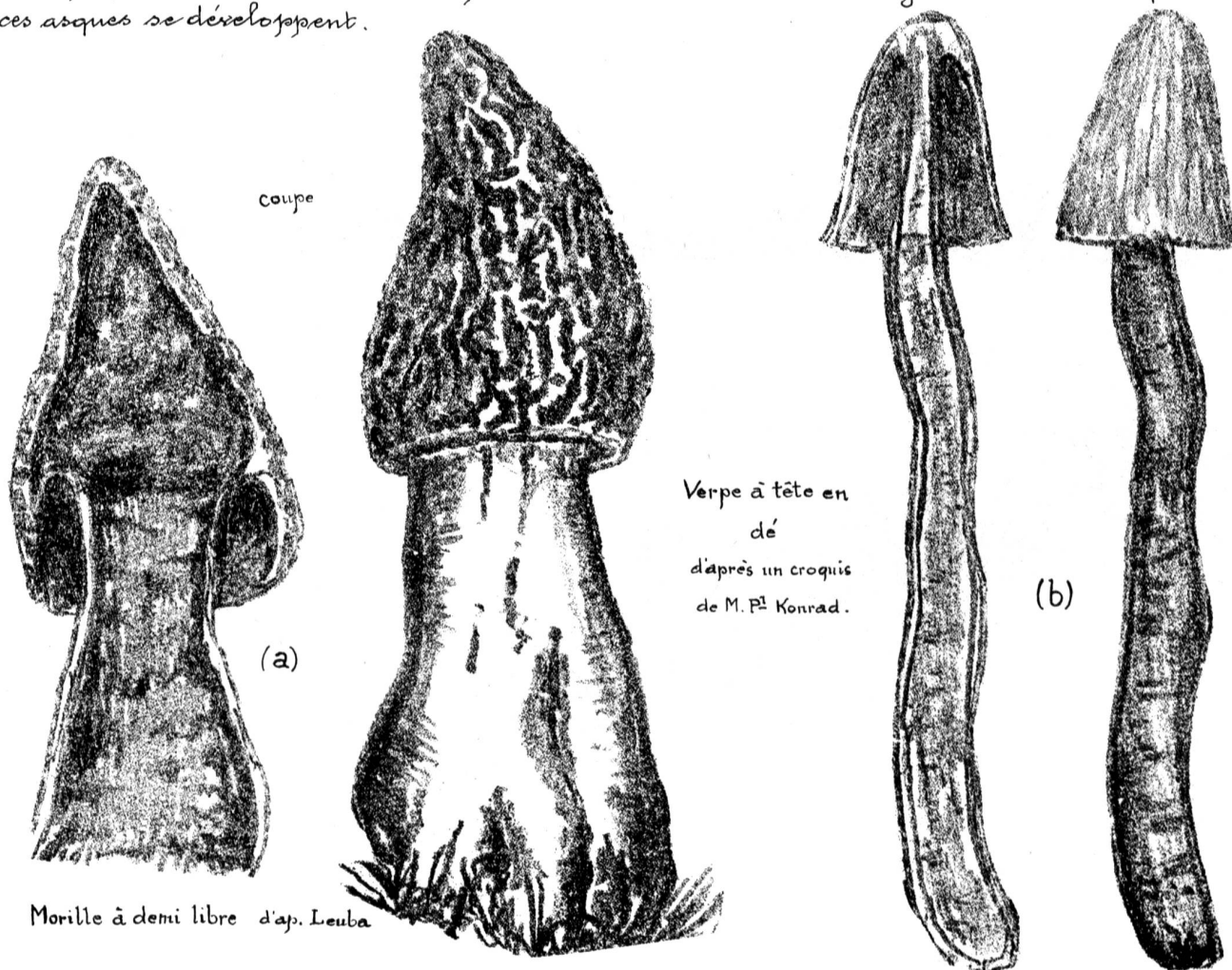
Comme végétation ligneuse nous avions noté : Érable plane = *Acer platanoides*, Érable champêtre = *Acer campestre*, Cytise à grappes = *Cytisus laburnum*, Robinier faux-acacia = *Robinia pseudo-acacia*, Bagnenandier arborescent = *Colutea arborescens*, Sené sauvage = *Coronilla emerus*, Cérisier cornereux = *Prunus mahaleb*, Ronce bleue = *Rubus caesius*, Aubépine = *Crataegus oxyacantha*, Myricaire = *Tamarix germanica*, Viorne mancienne = *Viburnum lantana* et *V. obier* = *V. opulus*, Chèvrefeuille des buissons = *Lonicera xylosteum*, Troène = *Ligustrum vulgare*, Argousier gris, Saules, Peupliers, Mélèzes, Aulnes et Pins sylvestres (ces 5 derniers végétaux ont été mentionnés précédemment).

Avant de continuer signalons que durant l'été 1935, en explorant encore l'emplacement de la plage exondée, j'ai découvert, entre l'ancienne place de jeu (aujourd'hui "Plage à la mode")

(1) Le défrichement de ce terrain se fit en 1903, des jeunes gens entrepreneurs, avaient obtenu une autorisation de l'Etat, et le transformèrent en une place de jeu de football, où les membres du Football Club, Vignoble firent des prouesses. — (2) La culture maraîchère commencée vers 1907, ne s'intensifia que durant la période de 1914 - 1920, puis survint le déclin.

et le Séchen, tout un groupe d'Argousiers faux-nezperms ou grisets (*Hippophaë rhamnoides*) - voir: N° 3, p. 32, 1935.

Au printemps se développaient de nombreuses morilles jaunes (*Morchella lutescens* Leuba), principalement sous les feuillus, du Bas des Allées à la Reuse et la morille à moitié libre<sup>(a)</sup> (*Morchella semi-libera*), caractérisée par son pédicule blanc-jauâtre, plus épais à la base que dans le haut et coiffé d'un chapeau conique en entonnoir, adhérent au pédicule par sa moitié supérieure. Le 27 avril 1918, je récoltai une quarantaine de ces champignons aux abords du bloc erratique de la ligne ronde - Cette espèce est aussi comestible; depuis lors, j'en récolte, chaque printemps sous les aulnes du baqueteau, entre la ligne ronde et le ruisseau des Allées. Ce jour là, dans les mêmes parages je ramassai huit exemplaires, d'un champignon à nous inconnu jusqu'alors, c'était la Verpe<sup>(b)</sup> à tête en dé (*Verpa digitaliformis* Pers), espèce voisine des Morilles et des Helvelles, dont le chapeau en forme de clochettes ne porte ni alvéoles, ni lacunes, sa surface est lisse parfois un peu ridée, brun-rouge, recouverte par l'hyménium, couche dans laquelle se forment les asques<sup>(1)</sup>. Ce chapeau campanulé est placé sur un pédicule creux, irrégulier en grosseur, quelque peu translucide. Tandis que chez les morilles les asques sont placées sur les parois des alvéoles et chez les Helvelles sur les parois internes des replis, nous avons chez la Verpe la couche extérieure de l'hyménium dans laquelle ces asques se développent.

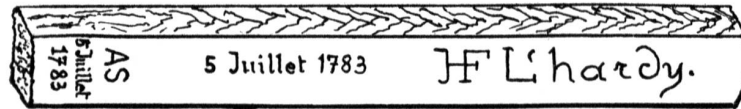


(1) L'asque est une cellule qui produit par division dans son intérieur des spores libres, ordinairement au nombre de huit. Ces spores de petite taille s'échappent de la plante mère et placées dans des conditions favorables reproduisant, sans fécondation préalable, le végétal dont elles sont issues.

## PAVILLON DE LA SAULNERIE.

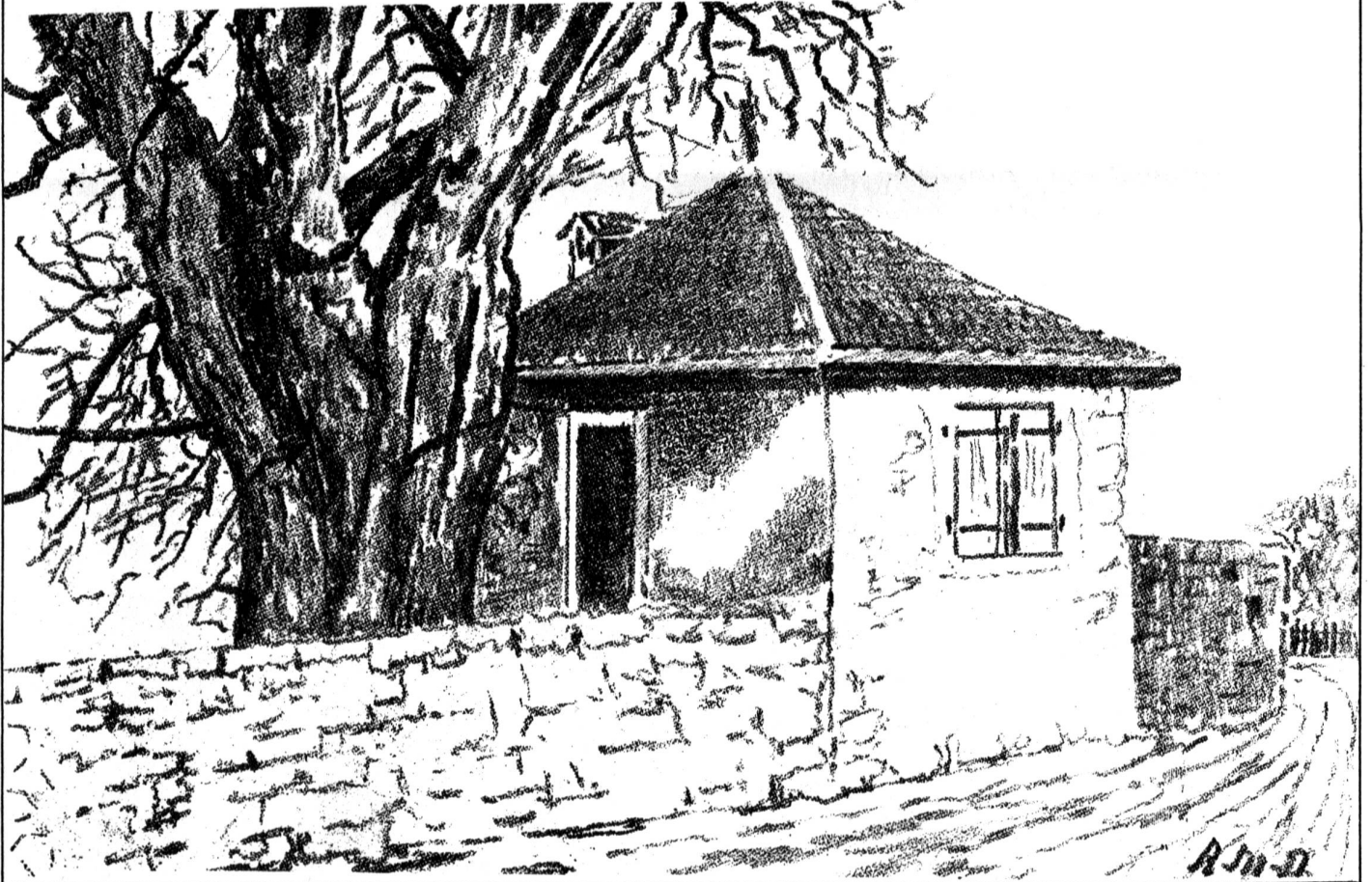
Cette construction, vieille de plus de 150 ans, située au lieu-dit contant de la route Allée du Poet - Auvernier, est disparue à fin avril 1935. La nécessité de faciliter la circulation routière dans ces parages a obligé notre Dépt des Travaux publics à faire procéder à sa démolition pour permettre de corriger un tournant dangereux de la route du Bas.

Un baugeois d'Auvernier, Henri-François L'hardy, propriétaire de vignes à la Saulnerie<sup>(1)</sup>, avait fait élever ce pittoresque pavillon de signe, en 1783. Les travaux de démolition ont mis à jour, sur une face d'un chevron l'inscription manuscrite ci-dessous:



Le nom du propriétaire était inscrit à la craie rouge. — Un autre chevron portait: A. Sandoz 5 juillet 1783 (probablement le nom du charpentier).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété de la Saulnerie fit partie du domaine du Pontet, puis passa à la famille de Neuron; au commencement de la seconde moitié du siècle dernier; Mesdemoiselles, les sœurs Beaujon, d'Auvernier, en furent les métayères. Lors de la création, en 1890 de l'École de Viticulture, les vignes, le verger et le pavillon devinrent propriété de l'Etat de Neuchâtel.



D'après une photographie de M. Ch. H<sup>ri</sup>. Godet, Directeur de la Station d'essais viticoles, à Auvernier.

(1) Saulnerie ou Saulneraie doit dériver de "Saulaie", lieu planté de Saules. Le ruisseau traversant la propriété du Pontet, ainsi que le ruz du Rosy, étaient bordés de Saules.

**EXTRAIT DU MANUSCRIT  
DES LETTRES DE LA BRÉVINE  
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN.  
EN 1816**

(Note.) — David-Guillaume Huguenin, né à la Brévine le 26 juin 1765, mort en 1849. élu justicier en 1794, lieutenant de la Cour de justice en 1797; chargé ad intérim des fonctions de Maire en 1800, et définitivement maire de la Brévine le 25 décembre 1803. Homme Conseil-ler d'Etat et décoré de la Croix de l'Aigle rouge en 1803.

Les „Lettres de la Brévine" ont été publiées en 1845 par l'imprimeur Eugène Courvoisier au Locle. L'édition a été saisie par ordre du gouvernement et expédiée à Serrières pour être détruite. Deux exemplaires ont échappé au pilon, dont l'un se trouve à la Bibliothèque de Tenchiâtel, l'autre a été conservé par un amateur et existe encore. (L'édition de 1845 ne présentait que 20 lettres sur 25 contenues dans le manuscrit).

Dans une des premières lettres l'auteur dit qu'en hiver les neiges, à la Brévine, sont abondantes, ainsi celui de 1816 a été extraordinaire en durée et en quantité de neige :

„ En plaine campagne on en comptait 7 1/2 pieds, et dans les bas-fonds et les revers où les vents l'accumulaient bien davantage. Voici quelques anecdotes qui donneront une idée de cet hiver. Dans la prairie du Déplan il y avait encore le 20 mai neuf pieds de neige dans le creux d'une ancienne marrière. Le 1 juin ce creux fut sondé de nouveau, il y en avait encore 4 pieds 4 pouces, elle disparut totalement le 14 et trois semaines après il y avait déjà une herbe très haute dans le même creux. A la Chataigne et à la Chaux-du-Milieu trois maisons, vieilles sans doute, ont succombé sous le poids énorme des neiges et sont devenues inhabitables. Un particulier, sur le déclin du jour se promenait en traîneau avec son épouse sur la neige portante sans suivre aucun chemin, ils se trouvèrent tout à coup sur une éminence qui perçait la neige de quelques pouces, ils étaient monté sur le toit d'une de ces maisons basses, sans remarquer autre chose qu'un plan un peu rapide.

„ Depuis plusieurs habitations adossées à de petites „ Collines ", on était obligé de sortir par l'étage pour arriver à la route. Les membres des Audiences générales qui sont à la Brévine, m'ont assuré l'un et l'autre que le 4 mars lorsqu'ils descendaient à Tenchiâtel pour assister à la première session de ce Grand Conseil du Canton, leur traîneau se trouvait à plusieurs endroits à la hauteur du premier étage des maisons au Cachot et aux Ponts, qui avaisés entre le premier et le second contour de la Tourne, au-dessus de Rochefort, ils y trouvèrent une telle accumulation de neige qu'ils furent obligés de dételex leur cheval qui s'y trouvait engagé jusqu'au dos et de conduire leur traîneau à bras pendant quelques minutes. En remontant le 10, le chemin avait été ouvert à force de bras et ils circulaient dans un fossé de 7 pieds de profondeur. Cependant cette partie de la Tourne n'est plus précisément montagne, elle est à 300 à 400 pieds du cabaret. Ce qu'il y a de remarquable c'est que depuis la Brévine jusque là la traversée s'était faite très lestement, la neige durcie par les vents permettait au cheval de trotter."

Au sujet des basses températures le maire Huguenin dit dans cette même lettre :



« Les froids sont quelquefois très rigoureux dans cette vallée de la Brésine, mais jamais de longue durée. En voici un exemple, le 9 décembre 1807 le thermomètre de Réaumur était à 10 heures du soir à 26 1/2 degrés <sup>(1)</sup> au dessous de glace, le 10 à 7 heures du matin, tout le mercure était dans la boule et parfaitement congelé. Le 1 janvier 1812 le thermomètre tomba subitement au Déplan à 29 3/4 degrés <sup>(2)</sup> et au village à 30; le 5, au matin, il était à 1 3/4 degré <sup>(3)</sup> au dessus de zéro (Réaumur).

9<sup>me</sup> lettre, 15 août 1816 : Excursion au Châtelot. \*

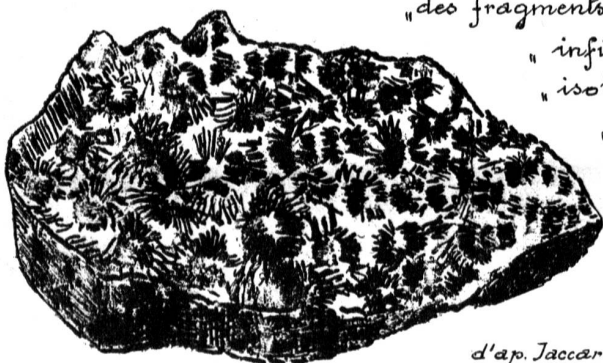
Le maire Huguenin fit ce jour-là une "excursion", de son récit très long est extrait :  
 « ..... Nous descendîmes ensuite au lieu où l'on trouve les pétrifications; c'est au nord et presque à la base du Châtelot qu'elles sont le plus abondantes. Après avoir descendu longtemps par un chemin très bon pour places, ou d'autres taillées dans un immense dépôt de madréporés, de polypiers et de coquillages bien rapide partout, on trouve une espèce de falaise ou escarpement qui s'est éboulé et a laissé à découvert une grande couche de marne bleuâtre et grise, mélangée de pierres roulantes et de bancs solides. C'est là qu'on trouve une multitude de corps marins pétrifiés, mais les pluies abondantes, presque continuelles, qui sont tombées pendant l'été ont si prodigieusement détrempé cette glaise que nous ne pûmes aborder que quelques petits rochers où nous trouvâmes beaucoup d'astéroïdes, <sup>(4)</sup> quelques térébrantules, <sup>(5)</sup>

« des fragments de cornes d'Ammon, <sup>(6)</sup> une

« infinité de coquillages au isolés ou attachés à des

« masses de pierre ....

« On y trouve des fragments d'Echinites <sup>(7)</sup> ou Oursins, ce sont de petits disques renflés dans le milieu comme une mamelle Ammonite



d'ap. Jaccard

Polypier du Châtelot



d'ap. Jaccard.

« avec son petit mamelon. On y a trouvé des oursins <sup>(8)</sup> entiers très bien conservés quoique dépouillés de pointes. <sup>(9)</sup>

\* Le Châtelot nom donné par l'auteur à la plus haute sommité du Châtelot. La carte du canton de Neuchâtel de Mout. Borel, au 1/50000<sup>e</sup>, en 4 feuilles indique Mont Châtelot 1303 m., elle cite aussi Petit Châtelot et Vieux Châtelot. — Une carte française du département du Doubs, au 425000<sup>e</sup>, indique Mont Châtelot 1303. Dans le pays on dit généralement "Châtelot". <sup>(10)</sup>

(1) — 33°, 16 C. — (2) — 37°, 19 C. — (3) + 3°, 75 C. — (4) Astrœa (Polypiers) ou Astréides. — (5) Térébrantules. — (6) Ammonites. — (7) Echinides. — (8) Notre correspondant soussigné nous communique ce qui suit : « Au Châtelot, les échinides réguliers dont il est fait mention sont des Cidaris; peut-être des plaques isolées du Cidaris florigemina Phil. et C. philastarte Th. qui sont connus du Sequanien. — Comme oursins entiers on a encore signalé : C. Parandieri Ag. et Hemicidaris crenularis Ag. du même étage. » Zürich, le 30 Avril 1935. A. Jeannet. (9) pointes = piquants. — (10) « Le "Châtelot" autrement dit le "Châtelot", est comme nous l'apprend un traité

Lettre du 28 août 1816: Visite chez les Messieurs Benoit aux Ponts-de-Martel.

« ..... Monsieur le Conseiller Henri Benoit, habile chasseur et savant ornithologiste, eut la  
 « complaisance de nous faire voir son cabinet d'oiseaux empaillés, il est très nombreux, à  
 « peu près tous les indigènes de la Suisse y sont réunis, depuis le grand aigle des Alpes jus-  
 « qu'au petit roitelet, et beaucoup de variétés: les oiseaux étrangers ou de passage parmi  
 « lesquels sont des individus très rares y sont aussi représentés. .... La pose de ces  
 « animaux est en général très naturelle, leur attitude est celle du repos, quelques-uns  
 « cependant suspendus au plafond paraissent fendre les airs, sur un perchoir le jaseur  
 « de Bohême. Des yeux d'émail, peints par lui-même, leur donne un air de vie remar-  
 « quable. »

A propos de la belle conservation des sujets empaillés le maire Huguenin dit:  
 « M. Benoit avait un secret; il lavait les peaux dans l'eau où on avait lavé les laines  
 « de moutons. On prétend que le suint de la laine est très propre à préserver les pelisses  
 « et les laines contre les mites (1) et les cirons (2) »

Une note en pied de page, écrite par l'auteur plusieurs années après dit: « Ce beau  
 « cabinet est aujourd'hui (1834) absolument dispersé, il a été vendu pièce après pièce! »

« Le capitaine Louis Benoit, frère du précédent, était botaniste, il nous ouvrit ses  
 « armoires remplies de plus de 3000 plantes indigènes à la Suisse, proprement desséchées,  
 « il nous mit sous les yeux de gros volumes de dessins de toutes plantes, de grandeur  
 « naturelle et peintes par lui-même. Ses contours et les traits principaux sont faits à  
 « la plume, ils sont ensuite colorés; à côté de chaque individu sont les détails de la  
 « fructification, quelques-unes qui échappent par leur petitesse, surtout dans les cyp-  
 « tagammes et les graminées sont amplifiées suivant une échelle de proportion .....  
 « ..... Il nous montra aussi des dessins de papillons et des originaux desséchés et encadrés. »

Suite de la « Note » (10) voir: page précédente.

« de géographie imprimé au Locle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une montagne calcaire remplie de corps marins pétrifiés. »  
 « Connue de Bourguet, du pasteur Cartier de la Chaux-de-fonds, de Gagnebin de la Ferrière, elle a été de  
 « tout temps visitée par les géologues franc-comtois et neuchâtelois, qui venaient y recueillir des fossiles appartenant  
 « à un terrain envisagé alors comme Corallien. (Notice géologique sur le Mont-Châtelu, par M. de Tribolet, Bull. Soc.  
 Sc. nat. de Neuchâtel, 1872, T. IX, 2, p. 267).

Ang. Jaccard, prof. de Géologie à l'Académie de Neuchâtel, dans: (Supplément à la Description géologique du  
 Jura vaudois et neuchâtelois, 1870) écrit: « Châtelu » p. 3 et « Chatelu » p. 4, mais ajoute en note, « la carte fédérale porte  
 « le nom de „Chatelu” le nom populaire et anciennement usagé est „Châtelot”.

(1) Nom vulgaire des acariens détriticoles (Mites du fromage, de la farine), par extension dans le langage cour-  
 rant on désigne sous le même nom, et très à tort au point de vue des naturalistes, les larves des papillons-teignes  
 qui ravagent les fourrures et les vêtements de laine.

(2) Il ne s'agit point ici de la mite du fromage ou « ciron » (*Tyroglyphus siro*), qui est un acarien, pullulant  
 parfois dans la farine humidifiée, dans les matières conservées chez les épiciers, mais plutôt des larves de  
 petits coléoptères, tels que l'antrône des musées, l'attagène des pelleteries, le dermoste du lard, le potinc qui  
 s'attaquent aux collections végétales desséchées.

# NOTES ORNITHOLOGIQUES.<sup>(1)</sup>

PAR ROBERT PONCY

OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES. VAUD - JUILLET 1930.

(FIN)

Juillet 1930 — Nuit du 27 au 28, Pluie à verse, tempête du S.O. — 28, vent du S.O, couvert, pluie intermittente, + 15° C. . Les 34 corneilles noires passent la journée dans les prés du Day et le soir viennent niter dans la forêt. Le matin un martinet noir, à midi 6 et le soir 5. — En dans le parc de l'Hotel, un pouillot, une mésange huppée, une mésange nonnette dans les noisetiers; chant du bruant jaune, du bruant fou et du pipit des buissons.

29 — nuit du 28 au 29, Vent S-O. Journée vent S.O, vitesse de 40 km à l'heure. A Lignecolle, dans une petite carrière (sable et gravier) une colonie d'une cinquantaine d'hirondelles de rivage, à l'alt. de 770 m. — Passage d'un milan noir. Quelques hirondelles culs-blancs. — En Thiole, 9 grives draines et un pipit spioncelle — Ballaigues: un pic vert, deux pigeons ramiers, becs-croisés, bruants jaunes, deux hirondelles rustiques et un martinet noir.

30 — nuit du 29 au 30, couvert, avec un fort vent S.O. Le 30, temps bien sombre. Vent de l'ouest, violent. — A Bel-Caster 4 grives draines. Le berger me dit que deux hirondelles culs-blancs ont niché dans la chambre du chalet en 1929, mais pas cette année-ci. En automne 1929, il a tué un grand tétras. En Thiole, chant du bruant jaune.

31 — nuit du 30 au 31, après le coucher du soleil, ciel clair et lune; puis depuis la pointe du jour jusqu'à 11 heures, pluie à verse. En à la Voie romaine un rouge-gorge et un pouillot fitis. — A 10 heures, une femelle de martinet noir entre dans son nid, par la fissure entre deux tuiles. — A 7 h. le matin, par forte pluie, un vol d'environ 300 becs-croisés est posé, en face de ma fenêtre, au sommet des sapins du parc de l'Hotel, je puis tout à mon aise examiner leur gymnastique.

*Ballaigues, juillet 1930.*

*Rt Poncy.*

**A PROPOS DE BOUQUETINS.<sup>(2)</sup>** — La création du parc d'élevage de Bretaye date de 1930, et sauf imprévu il sera possible, au début de 1936, de procéder à un lâcher de bouquetins dans les Alpes vaudoises. L'effectif total est maintenant de douze têtes, le troupeau à la fin du printemps 1935 s'est augmenté par la naissance de 3 cabris femelles et le professeur Wilczek, de Lausanne, a fait cadeau au parc d'une femelle âgée de deux ans.

La colonie du parc du Harder (près de l'Hotel Beau-Rivage) à Interlaken, compte 16 individus de race pure.

Le Comité de la « Société des Gorges de l'Arcuse » a fait passer sur le rocher en aval de la Grotte du Four, l'inscription suivante en lettres de bronze:

**AUGUSTE DUBOIS**

1862 - 1923

devant rappeler la mémoire de l'auteur de la belle monographie: « Les Gorges de l'Arcuse et le Creux du Van », 1902.

(1) Voir: « Ram de Sapin » 1935, N° 4, p. 46. — (2) Voir: « Ram de Sapin » 1935, N° 4, p. 40.